

GYMNASE DE KERVENANEC LORIENT

**PROTCOLE SANITAIRE
LIE A L'EPIDEMIE DE COVID-19
(revu le 9/10/2020)**

1. L'entraîneur aura à sa disposition un registre lui permettant de noter les personnes présentes dans le gymnase ainsi que la date et l'heure. Le matériel sera désinfecté dans la mesure du possible.

2. Participants. Toute personne présentant des signes évocateurs de la Covid-19 ne pourra participer aux activités sportives ou accéder au gymnase. Sont aussi concernés ceux dont les proches seraient atteints de la Covid-19.

3. Accès au gymnase. L'entrée des joueurs se fera par la porte de sécurité la plus proche des vestiaires, celle opposée au terrain de football.
La sortie se fera par la porte adjacente.

L'utilisation des vestiaires est déconseillée lors des entraînements . Par conséquent, les joueurs arriveront en tenue de jeu. La douche sera prise à domicile.

Chacun devra disposer de sa propre boisson en récipient clairement identifiable. Il est aussi conseillé de disposer personnellement de savon ou de gel hydroalcoolique.

4. Entraînements. Le port du masque est recommandé pour l'entraîneur et ses adjoints. Les joueurs en seront dispensés. Pendant les moments où l'entraîneur s'adresse à ses joueurs, la distanciation physique d'au moins un mètre et donc d'un espace libre de 4 m² autour d'une personne est conseillée.

Pendant l'entraînement, des pauses peuvent être aménagées, permettant le lavage des mains en utilisant du savon.

5. Ventilation. Si les conditions météo le permettent, les portes de sécurité opposées resteront ouvertes afin de favoriser le renouvellement de l'air dans le gymnase.

6. Rencontres officielles ou amicales. Si les mesures de distanciation ne peuvent être respectées, les joueurs du banc et l'entraîneur doivent porter un masque. Toute autre personne du banc doit porter un masque. Les officiels de table de marque devront être masqués.

Entre deux rencontres, la table de marque, les sièges et bancs d'équipe seront désinfectés.

7. Public. La présence dans les gradins est limitée à 30 personnes masquées et respectant la distanciation physique. Le rang le plus proche du terrain ne sera pas utilisé.
La présence des parents aux entraînements est déconseillée ; en ce qui concerne la catégorie baby, quelques parents peuvent être acceptés en respectant les règles précédemment formulées .

8. Bureau de la section. La présence est limitée à 3 personnes masquées.

9. Vestiaires. L'utilisation des vestiaires obéira aux règles suivantes :

- le nombre maximum de personnes présentes simultanément sera limité à 5, compte-tenu des mesures de distanciation physique ;
- le port du masque sera obligatoire. Les douches seront limitées à 2 utilisateurs simultanément et seules les douches extrêmes pourront être utilisées.
- les groupes utilisant les vestiaires devront être clairement identifiés.
- entre deux groupes, les vestiaires devront être ventilés.

Alain COADIC

(président de la section basket-ball du FOLCLO)